

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN
"SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION n° 69-8 DU 9 JUIN 1969
PORTANT APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE n° 1
DU BUDGET DE 1969

Le Conseil d'administration de l'agence financière de bassin
"Seine-Normandie", après en avoir délibéré, approuve la décision
modificative n° 1 du budget de 1969.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Secrétaire,
Directeur de l'agence,

Le Président
du Conseil d'administration ,